

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
21 février 2001
Français
Original: arabe

**Lettre datée du 20 février 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre datée du 20 février 2001 dans laquelle M. Mohammed Saïd Al Sahaf, Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, vous informe qu'un porte-parole du Ministère de la défense britannique a confirmé que les avions britanniques qui ont participé à l'attaque contre l'Iraq étaient partis du Koweït, et y sont retournés, ce qui prouve que les régimes saoudien et koweïtien prêtent leur concours à l'agression permanente contre l'Iraq.

Le Ministre des affaires étrangères vous prie, une fois de plus, de jouer le rôle qui vous revient en vertu de la Charte en mettant immédiatement fin à cette agression et d'en imputer l'entière responsabilité à ses auteurs.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Mohammed **Al-Dori**

**Annexe à la lettre datée du 20 février 2001,
adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Dans ma lettre datée du 17 février 2001 concernant la nouvelle agression américano-britannique contre l'Iraq du 16 février 2001, j'avais indiqué que les avions avaient décollé des territoires saoudien et koweïtien ce qui fait de ces deux pays des complices à part entière de cette agression pour laquelle ils assument l'entière responsabilité conformément au droit international. À cet égard, je voudrais porter à votre connaissance et à celle de la communauté internationale une nouvelle preuve de cette réalité. Le 17 février 2001, la chaîne de télévision CNN a, par la voix de sa correspondante à Londres, Christiane Amanpour, rapporté qu'un porte-parole du Ministère britannique des affaires étrangères avait confirmé que les avions britanniques qui avaient participé à l'attaque contre l'Iraq étaient partis du Koweït qu'ils ont rejoint après avoir attaqué Bagdad.

Cette déclaration du porte-parole du Ministère britannique de la défense constitue une nouvelle preuve que les États-Unis et la Grande-Bretagne utilisent les territoires koweïtien et saoudien pour perpétrer leurs agressions contre l'Iraq et que les régimes saoudien et koweïtien prêtent leur concours financier et logistique depuis 10 ans pour faciliter l'agression permanente contre l'Iraq.

L'Iraq réitère une fois de plus son droit inaliénable à la légitime défense, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, ainsi que son droit reconnu par le droit international, à demander réparation pour toutes les pertes humaines et matérielles qu'il a subies du fait de cette agression permanente. Il vous prie, une fois de plus, de jouer le rôle qui vous revient en vertu de la Charte en mettant immédiatement fin à cette agression et d'en imputer l'entière responsabilité juridique à ses auteurs.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

Veillez agréer les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République d'Iraq
(*Signé*) Mohammed Saïd **Al Sahaf**